

Mgr Die,

---

Discours

600<sup>e</sup> Anniversaire  
de la consécration  
de N. D. de Chartres -

---

7

---

Octobre 1860

---

1835

1835

1835

1835

1835

1835

2035 SP

# DISCOURS

Prononcé

PAR MONSEIGNEUR

## L'ÉVÊQUE DE POITIERS,

DANS LA SOLENNITÉ

DU SIX CENTIÈME ANNIVERSAIRE

DE LA CONSÉCRATION DE L'ÉGLISE DE N.-D. DE CHARTRES.

(17 Octobre 1860.)



CHARTRES.

GARNIER, IMPRIMEUR DE M<sup>gr</sup> L'ÉVÊQUE

Rue du Grand-Cerf, 14

1860.





# DISCOURS

Prononcé par

M<sup>gr</sup> L'ÉVÊQUE DE POITIERS,

DANS LA SOLENNITÉ

DU SIX CENTIÈME ANNIVERSAIRE

DE LA CONSÉCRATION DE L'ÉGLISE DE N.-D. DE CHARTRES.

(17 Octobre 1860.)

Facta sunt autem Encænïa in Jerosolymis;.... et ambulabat Jesus in templo, in porticu Salomonis.

On célébrait ce jour-là à Jérusalem l'anniversaire de la Dédicace;.... et Jésus se promenait dans le temple, sous le portique de Salomon.

S. JEAN, x, 22 et 23.



MONSEIGNEUR,

De toutes les victoires d'ici-bas, il n'en est point de plus difficile que celles qu'il est donné parfois à l'homme de remporter sur le temps, parce que, de tous les ennemis, il est le plus inévitable et le plus terrible. C'est peu pour lui de s'attaquer aux choses profanes, de détruire les cités et les empires, d'abaisser l'une après l'autre toutes les majestés de la terre, et d'imprimer sa dent sur les plus riches monuments des arts pour les convertir en des trophées qui attestent son triomphe. Non, il est pour le temps une pâture plus sacrée, une proie qu'il ambitionne surtout d'atteindre et de dévorer. Sans doute, l'œuvre divine n'a rien à craindre de ses efforts. Ce que l'Éternel a fondé, les flots accumulés des siècles et des âges cherchent en

vain à l'ébranler. Mais il est des œuvres qui participent à la fois de la main de Dieu et de la main des hommes, et qu'il a plu au ciel de ne pas défendre à tout jamais contre la main du temps. Tels sont les édifices sacrés, bâtis par la piété des peuples à la gloire du Dieu tout-puissant. Encore bien que ces créations de l'art religieux empruntent d'ordinaire à l'Église leur mère quelque chose de son privilège, encore qu'il leur soit accordé ici-bas une permanence et une durée qui contrastent avec la mobilité et la brièveté de la plupart des établissements et des monuments purement humains; toutefois il n'entraîne pas dans le plan providentiel de Dieu qu'aucune œuvre locale et secondaire pût revendiquer les promesses d'immortalité faites seulement à la grande institution chrétienne, qui est l'Église universelle, et à son centre qui est le siège de Pierre. Aussi, quand nous lisons les pages de l'histoire sainte et celles de l'histoire ecclésiastique, nous sommes forcés de reconnaître qu'il a été donné au temps de prévaloir, avec plus ou moins d'empire, contre tout ce qui n'est pas la religion elle-même; et l'on dirait que, dans chaque siècle, il se console et se venge par quelque grande destruction, de la résistance que lui oppose l'œuvre principale et nécessaire de Jésus-Christ.

O sainte Église de mon Dieu, à vous seule appartient l'immortalité! Voilà pourquoi vous seule ne songez pas même à fêter votre durée. Tranquille reine des siècles, vous les voyez s'écouler comme d'autres voient s'écouler les jours. Mais nos œuvres, à nous, même les plus saintes, ont le nombre de leurs années marqué par le ciel. Voilà pourquoi elles doivent compter avec le temps; voilà pourquoi chaque siècle accompli peut être célébré par elles comme une victoire remportée.

Messeigneurs <sup>(1)</sup> et mes Frères, c'est une solennité de ce genre

(1) Étaient présents à cette cérémonie, avec Mgr l'Évêque de Chartres, NN. SS. de Bonnechose, Archevêque de Rouen; Gignoux, Évêque de Beauvais; Angebault, Évêque d'Angers; Rousselet, Évêque de Séz; Wicart, Évêque de Laval; de Charbonnel, ancien Évêque de Toronto (Canada); Pallu du Parc, Évêque de Blois; Mabile, Évêque de Versailles; Ginoulhiac, Évêque de Grenoble; Sergent, Évêque de Quimper; Devoux, Évêque d'Évreux.

Mgr Mellon-Joly, Archevêque de Sens, qui se rendait également à Chartres pour assister à cette solennité, a été arrêté par la mort de Mgr l'Évêque de Troyes, aux obsèques duquel il a dû présider en qualité de métropolitain.

qui nous assemble tous ici aujourd'hui. La matière qui s'offre à moi comporterait un long discours. Mais, plusieurs fois déjà, devant ce grand auditoire, j'ai parlé des richesses et des gloires de cette reine des basiliques, et de la source inépuisable de grâces qui baigne ses fondements. D'une part, je veux éviter les redites; d'autre part, je ne sais point monter dans cette chaire pour y porter un discours quelconque plus ou moins habilement rattaché à la circonstance. Souffrez donc que, dans une sorte d'homélie, m'appuyant sur les paroles qui m'ont servi de texte, je vous entretienne simplement des deux circonstances qui donnent lieu à cette solennité : le sixième anniversaire séculaire de la Dédicace de cette grande basilique; la restauration complète et le relèvement des autels de la Crypte sacrée qui porte la basilique.

I.

On lit dans les antiques formules du droit ecclésiastique cette prescription aujourd'hui encore en vigueur : « Les solennités » anniversaires des consécérations d'Églises doivent être fidèlement célébrées tous les ans, conformément à l'exemple offert » par Notre-Seigneur lui-même, qui alla solenniser la fête de la » dédicace à Jérusalem, et qui donna ainsi dans sa propre » conduite le modèle à suivre » : *ipso Domino exemplum dante qui ad festum dedicationis templi, omnibus faciendi dans formam eandem festivitatem celebraturus venit* (1). L'évangéliste saint Jean nous rapporte, en effet, cette circonstance de la vie du Sauveur. « C'était la fête des *Encénies*, c'est-à-dire, de la nouvelle consécration du temple : *Facta sunt autem Encenia in Ierosolymis*; c'était en hiver : *et hiems erat*. Et Jésus était à Jérusalem, et il se promenait dans le temple, sous le portique de Salomon. » La dédicace ainsi demeurée en honneur, ce n'était plus celle du premier temple, du temple de Salomon, laquelle avait été accomplie en automne; ce n'était même plus celle du second temple, du temple rebâti par Esdras et Zorobabel après le retour de la captivité, et qui avait été consacré au printemps; mais c'était la nouvelle consécration et réconciliation du temple, opérée au temps de Judas Machabée, après que les profanations et les destructions d'Antiochus Epiphane eurent été réparées. A la vérité, la mémoire des dédicaces an-

(1) De consecratione, distinct. 1. c. 17.

térieures se confondait avec celle-ci, tout comme les pierres et les colonnes conservées des temples précédents étaient mêlées à celles de la reconstruction plus récente. Cette fête était grandement chère à tous les vrais enfants d'Israël; elle leur rappelait les jours les plus héroïques de la nation et toutes les phases diverses de leur histoire. Aussi, quoiqu'elle ne fût pas du nombre de celles qui ne devaient être célébrées qu'à Jérusalem, les fervents Israélites ne manquaient jamais de s'y rendre. Après les prières faites au Seigneur, après l'oblation du sacrifice et l'immolation des victimes, après le chant des cantiques et des hymnes composés spécialement à la gloire du temple, la foule se répandait dans les parties accessibles de l'édifice; pensive et recueillie, elle songeait à tous les mystères divins, à tous les prodiges et à toutes les promesses de la miséricorde du Seigneur, dont ce temple était le mémorial. Quelques-uns, plus portés aux choses positives, se prenaient à considérer la structure extérieure de l'édifice, à admirer et à faire admirer aux autres la qualité des matériaux, l'épaisseur des murailles, et ils tombaient d'accord entre eux que le temple était bâti de superbes pierres et orné de dons d'une grande valeur <sup>(1)</sup>. C'est ainsi que Jésus lui-même, sans être un sujet d'étonnement et de scandale, se promenait en ce jour-là dans l'enceinte du temple, sous la galerie de Salomon. Et vous savez comment il saisit l'occasion de cette fête pour annoncer hautement sa divinité <sup>(2)</sup>.

Mais, sans entrer plus avant dans l'explication du texte évangélique, il nous suffira, M. F., que les traditions de l'ancienne synagogue et l'exemple formel de Notre-Seigneur Jésus-Christ aient projeté les rayons de leur lumière sur la solennité que nous célébrons aujourd'hui avec tant de pompe. Ce que les fils d'Israël observaient si religieusement, comment les enfants de la nouvelle loi ne le pratiqueraient-ils pas avec un surcroît de zèle? Nos temples ne sont-ils pas autant au-dessus de celui de Jérusalem que les réalités sont au-dessus de la figure, et que le Christ est au-dessus de Moïse? Et puis, la dédicace dont nous fêtons aujourd'hui le retour anniversaire a cela de rare qu'elle se fonde sur un souvenir de six siècles, et qu'elle fait revivre

(1) Matth. xxiv, 1. — Marc. xxxiii, 1. — Luc. xxi, 5.

(2) Joann. x, 24-38.

devant nos yeux un des plus grands spectacles qu'ait vus le monde.

Jésus-Christ, M. F., est appelé souvent dans les saintes Écritures du nom glorieux de roi des siècles. Les jours, les ans, les lustres, l'homme mortel, encore bien qu'il ne soit jamais assuré du lendemain, peut jusqu'à un certain point s'en attribuer le domaine. Mais les siècles, il n'ose point y prétendre pour lui-même; il reconnaît sans peine que Dieu seul en dispose, et qu'il en dispose d'une main avare, même en faveur des institutions et des monuments élevés à sa gloire. J'ai parlé du temple de Jérusalem. Le temple de Jérusalem n'a jamais duré six siècles dans la même forme. Cette merveille, unique dans le monde, qui avait porté si loin la renommée de Salomon, n'avait guère que quatre cents ans d'existence <sup>(1)</sup>, et elle avait subi bien des ravages et des profanations, lorsqu'elle fut détruite de fond en comble par Nabuchodonosor. Quant à l'édifice rebâti après le retour de la captivité, sans parler de sa reconstruction presque totale par les Machabées d'abord, et plus tard par Hérode le Grand, il a succombé sous les mains de Titus avant d'avoir compté ses six siècles de durée <sup>(2)</sup>. Cela étant, M. F., je ne puis me défendre d'une émotion profonde à la seule pensée de la date que consacre la solennité de ce jour. Oui, quand je considère cet immense monument; quand, après six siècles révolus depuis le jour de son inauguration solennelle, je retrouve cette maison du Seigneur et de la Vierge Marie, non-seulement subsistante dans son intégrité parfaite, mais ornée encore de toute la fraîcheur de sa jeunesse et vêtue de la brillante parure de ses noces; comparant cette longévité du temple sacré avec la caducité de toutes les choses humaines, de toutes les gloires, de toutes les majestés, de toutes les institutions terrestres qui ont passé devant lui; le voyant qui s'apprête à recommencer de nouveaux siècles dans un état si prospère; constatant que pas une de ses pierres intérieures ne s'est altérée, que pas une de ses colonnes n'a fléchi, que pas une de ses murailles n'a cédé, depuis le jour où l'évé-

<sup>(1)</sup> Consacré l'an 999 avant J.-C., il fut détruit au bout de 415 ans, en 584.

<sup>(2)</sup> Consacré l'an 511 avant J.-C., restauré par Judas Machabée l'an 160, repris dès les fondations par Hérode 46 ans avant la première Pâque de Jésus-Christ. (Joann. II, 20), il fut détruit par les Romains l'an de J.-C. 73; en tout, 584 ans.

que Pierre de Minci les détrempe de l'huile sainte ; contemplant au-dessus de ma tête cette voûte majestueuse à laquelle le poète de Philippe-Auguste a prédit qu'elle n'avait rien à craindre de la flamme jusqu'au jugement dernier, et qui a résisté en effet de nos jours au plus effroyable incendie sans être altérée ; j'ai besoin d'épancher mon admiration et ma reconnaissance, et je m'écrie : « Au roi immortel et invisible des siècles, à Dieu seul, honneur et gloire dans les siècles des siècles : » *Regi seculorum immortalī, invisibili, soli Deo honor et gloria in secula seculorum. Amen* (1).

Puis ensuite, reportant ma pensée vers le roi terrestre, vers le Salomon chrétien dont la présence apporta ici tant de splendeur il y a aujourd'hui six cents ans, je fais revivre devant mes yeux et je voudrais faire revivre devant les vôtres le beau spectacle qui fut donné à nos pères.

Vous le savez, M. F., nul chrétien n'a été enfant plus tendre et plus fidèle, serviteur plus affectionné et plus généreux de la Vierge de Chartres que le noble fils de Blanche de Castille. Cette dévotion était un héritage de son père, Louis-le-Chaste, dont la naissance se reliait à un prodige accompli devant l'image de Notre-Dame de Chartres et enregistré dans l'histoire (2). Né lui-même et baptisé dans les confins du territoire dont elle est la patronne, il la considéra toujours comme sa mère et sa Reine. En quelque lieu qu'il fût, il avait obtenu le privilège de s'en tenir à la discipline de son diocèse natal, et il observa toute sa vie les jeûnes selon l'usage de l'église de Chartres. Comme le plus humble de ses sujets, il venait à pied de son manoir de Nogent-le-Roi, rendre ses hommages et présenter ses requêtes à son auguste Souveraine (3). C'était parmi les ministres de l'église de Chartres qu'il choisissait de préférence ses chapelains et ses confesseurs. L'évêque de Chartres fut à diverses reprises investi des plus hautes marques de sa confiance. C'est ici qu'il signa, ou du moins qu'il conclut avec le roi d'Angleterre ce contrat célèbre par lequel le pieux monarque renonçait à la possession de plusieurs provinces dont la conquête lui paraissait d'une lé-

(1) Timoth. 1, 17.

(2) Guillelmus Brito, Philippid. L. XII.

(3) Vie de S. Louis, par le confesseur de la reine Marguerite. Histor. des Gaules et de la France, t. XX. 108, c.

gitimité équivoque : exemple de moralité politique assez rare dans tous les temps, et qui paraîtrait un scrupule étrange à cette heure. Enfin, l'achèvement de cette église fut considéré par lui comme une des choses considérables de sa vie. Son aïeul Philippe-Auguste, en avait vu la construction essentielle s'opérer en moins de dix ans ; mais, comme il arrive toujours, après un premier effort et un premier élan, l'épuisement des ressources avait amené le ralentissement de l'œuvre. Portiques extérieurs, sculptures, verrières, mobilier sacré : tout restait à faire. Avec le puissant concours du saint roi, tout fut conduit à bien. Lui-même voulut se pénétrer de la pensée qui présidait à la distribution symbolique de toutes les parties d'un temple qui devait être cité comme le monument le plus illustre du règne de son aïeul, et comme le type le plus achevé de la basilique chrétienne. Sa royale piété crut apercevoir un vide, une lacune dans l'économie liturgique des chapelles qui rayonnaient autour du sanctuaire. Si, aux deux côtés de l'autel absidial des saints apôtres, il apercevait d'une part les autels des saints martyrs, de l'autre ceux des saints confesseurs, il regrettait que la hiérarchie virginale des anges et l'angélique chœur des vierges n'eussent point obtenu leur place à part, leur culte distinct dans la maison de la reine des anges et des vierges. Il suppléa lui-même à cette omission par une charte royale qui subsiste encore : témoignage attendrissant de sa dévotion favorite envers l'église de la Vierge de Chartres, à laquelle il recommande à la fois sa famille et ses anciens compagnons d'armes. Il stipule à cet effet une fondation perpétuelle de prières, pour lui-même, pour sa très-chère épouse Marguerite, pour son illustre père Louis, pour sa mère de pieuse mémoire Blanche, enfin pour son frère le comte d'Arras et pour tous les autres Français morts en Egypte et en Syrie tandis qu'il était à leur tête <sup>(1)</sup>. Puis, ce jour-là même sans doute (c'était en 1259), le bienheureux roi prit l'engagement de demander au pape des faveurs spirituelles pour la grande solennité de la consécration de cette église, qui fut fixée à l'année suivante. Alexandre IV, en effet, dans sa Bulle datée d'Anagni, nous dit qu'il obtempère aux désirs de son très-cher fils le roi de France <sup>(2)</sup>.

(1) Gall. Christian. T. VIII. Instrumenta Eccl. Carnot. col. 369.

(2) *Ibid.* col. 370.

Maintenant, mes très-chers Frères, ressuscitez par la pensée l'admirable scène dont la tradition nous apprend que la ville de Chartres fut alors témoin. C'était le 17 d'octobre, époque désignée par le souvenir de la dédicace du temple de Salomon. Le roi était entouré de sa famille, de toute sa cour, des évêques, des chevaliers, d'un grand nombre de vieux guerriers, parmi lesquels on distinguait plusieurs visages glorieusement balafrés dans les dernières croisades. De son côté, l'évêque était assisté de ses soixante-seize chanoines et du nombreux clergé de son église. Tout le peuple de la province, qui avait contribué avec tant de zèle à la reconstruction de cette Cathédrale, était accouru à la solennité. Les rites toujours si grands, si imposants, de la consécration d'une église, s'accomplissant dans un édifice comme celui-ci; la procession des saintes reliques se déroulant lentement autour de cette immense basilique; le roi marchant en tête du peuple derrière le cortège, et criant comme tous les autres : « Christ, ayez pitié de nous; Christ, ayez pitié de nous » : *rege et populo acclamante : Kyrie eleison, Kyrie eleison*; enfin le saint sacrifice s'offrant solennellement pour la première fois dans le chœur, sur cet autel étincelant d'or et de pierreries dont il nous a été conservé de si belles descriptions, puis, la solennité achevée, le roi de France, selon l'usage de ses devanciers, imité de l'exemple de Salomon<sup>(1)</sup>, faisant monter ses hommages et ses supplications vers le Tout-Puissant, et conjurant le Roi du ciel de protéger, de bénir à jamais le royaume des Francs, pour la gloire de son nom, et par l'intercession de la Vierge de Chartres, de la mère de la patrie; à quoi toute l'assistance, peuple, seigneurs, évêques, prêtres, répondaient par une immense acclamation : *Fiat, fiat; Amen, amen.....* Dites, mes Frères, si de tels événements ne demandent pas à être conservés dans la mémoire des hommes; dites si c'est trop d'en renouveler solennellement la consécration historique, à chaque période centenaire, par une fête comme celle-ci; dites

(1) Quoniam vero rex Salomon, post peractam sumptuosissimi Hierosolimitani templi constructionem prolixam ibidem orationem fudit, quam legere est in lib. II *Paralipomenon* c. IV, ita etiam ad exemplum illius consueverunt aliquando reges christianissimi, ubi ecclesias a se constructas dedicari fecerant, suas ibidem preces effundere. Cujus rei plura in historicis exempla exstant etc. Catalan. Comment. Pontific. Roman. De Ecclesie consecratione, § LXXIX, n. VIII.

si la patrie n'est pas intéressée aussi bien que la religion à la perpétuation de pareils souvenirs. Dites enfin si ce n'a pas été une heureuse pensée de choisir ce jour pour la réouverture solennelle et définitive de la Crypte sacrée qui est à la basilique ce que la racine est à l'arbre, ce que la source est au fleuve, ce que la naissance est à la vie.

## II.

Je n'ai point à revenir ici sur ce que j'ai développé longuement le jour du rétablissement de la statue miraculeuse de Marie dans son église souterraine. C'est un point acquis que la cathédrale de Chartres tout entière n'a été, dans la pensée et dans les vues de nos pères, que le magnifique couronnement de la Notre-Dame de *Soubs-terre*. Sans la grotte miraculeuse qui est à ses pieds, cette basilique n'aurait pas existé; si on la sépare d'elle, on la sépare de sa cause et de sa raison d'être.

Honneur donc à vous, Monseigneur, qui, dès les premiers jours de votre épiscopat, avez conçu la pensée de cette restauration essentielle! Honneur à vous qui avez exécuté, depuis trois ans déjà, ce qui était le principal objet de nos vœux et de nos prières! Honneur à vous qui achevez aujourd'hui votre entreprise, en nous rendant cette sainte Crypte tout entière, et en y relevant les divers autels dont elle était encore dépouillée.

L'historien Josèphe nous dit que la fête des *Encénies*, ou de la dédicace, à laquelle Jésus assista, s'appelait aussi la *Fête des lumières*, parce qu'on avait trouvé en ce jour-là le feu sacré, et qu'en souvenir de ce miracle, tous les habitants de Jérusalem allumaient des flambeaux en disant: « Béni soit le Seigneur qui nous a sanctifiés par ses commandements et qui nous a commandé d'allumer des flambeaux à la fête du temple (1). » Mes Frères, nous l'avons tous appris des vieillards: il y avait aussi, pour cette église de Chartres, une fête qui s'appelait la Fête des lumières; une fête qui attirait toujours une foule avide du spectacle qu'elle présentait. En ce jour-là, la base de chacune des deux tours de l'église semblait s'entr'ouvrir pour livrer un passage à travers ses fondations colossales (2). Et toute l'assis-

(1) Voir la *Vie de N.-S. J.-C.*, par le docteur SEPP, t. I<sup>er</sup>, sect. v<sup>e</sup>, ch. xxiv.

(2) Cette procession des flambeaux avait lieu aux secondes vêpres de la Toussaint.

tance, enfants, vierges, lévites, prêtres, dignitaires, pontife, peuple, tenant en main des cierges ardents, descendaient par un des escaliers sacrés, parcouraient les longues nefs du mystérieux caveau, s'arrêtaient et chantaient des invocations devant la Vierge, devant le *martyrium*, devant chacun des autels, puis sortaient de terre à l'extrémité de l'autre nef, et recommençaient alors leur marche dans tout le pourtour de l'église supérieure : on eût dit le christianisme s'enfonçant sous terre et célébrant ses mystères dans les catacombes des martyrs avant de se montrer au grand jour. Or, ce ravissant spectacle, c'est celui qui va vous être rendu après soixante-dix années d'interruption. D'aujourd'hui, la double avenue et tout le parcours de la sainte Crypte sont rétablis. Ce sera donc à la fois aujourd'hui, pour nous comme pour les enfants d'Israël, la fête de la Dédicace et la fête des Lumières.

Et quant aux autels relevés devant lesquels nous chanterons nos invocations, vous vous êtes souvenu, Monseigneur, que l'homme instruit des choses du royaume céleste est celui qui tire de son trésor les choses nouvelles et les choses anciennes<sup>(1)</sup>. Vous avez donc repris à la tradition tout ce qu'elle avait d'antique et de principal, et vous y avez joint d'autres richesses plus récentes. Parcourons ensemble la série des vocables anciens et nouveaux.

Ils avaient un droit inaliénable à être maintenus en possession de leur culte, ces premiers apôtres de notre contrée, ces prédicateurs de la foi envoyés par saint Pierre, Savinien et Potentien, les princes de notre ancienne métropole Sénonaise, dont la mémoire a toujours été comme juxtaposée au trône érigé de leurs mains à la Vierge mère, auprès du puits miraculeux de la grotte druidique. Et c'était aussi un acte de réparation historique comme de piété filiale, de relever, à l'opposite de leur autel, l'autel correspondant du pape saint Clément, à la mission duquel notre Gaule a dû sa seconde pléiade de prédicateurs évangéliques, dont Denys de Paris fut le chef, et dont le diacre Caranus, qui couvre aujourd'hui de sa protection la jeunesse lévitique du diocèse, fut un des plus nobles athlètes.

Après eux, l'incomparable saint Martin pouvait-il être omis, lui qui a converti tant de païens dans nos forêts de la Beauce et

(1) Matth. xiii, 52.

du Perche, lui qui a opéré sur le territoire Chartrain la seule résurrection due à sa puissance durant son épiscopat <sup>(1)</sup>, lui qui a laissé sur le sol de ce diocèse tant de traces de son passage et de ses courses apostoliques? Ce prince des confesseurs évêques de l'Occident devait donc siéger tout près du plus renommé des confesseurs pontifes d'Orient, saint Nicolas, l'antique patron de la maison épiscopale.

Et vous, ô Madeleine, qui avez baigné de vos larmes et essuyé de vos cheveux les pieds du Sauveur à la veille de sa douloureuse passion; et vous, compatissante Véronique, qui avez recueilli sur un linge la face adorable du divin condamné montant au Calvaire; ah! ce n'est pas dans ces jours d'épreuves et de douleurs pour le même Jésus, vivant et souffrant dans son église, qu'on eût puf délaisser votre souvenir!

Mais voici Jean-Baptiste occupant une place d'honneur, il siége au chevet de la Crypte. Vous m'en demandez la raison. N'est-ce pas le dernier des prophètes, n'est-ce pas le précurseur, le préparateur immédiat du Messie? Or, d'antiques traditions ne disent-elles pas qu'un rayon de la lumière prophétique avait pénétré dans ce lieu souterrain et illuminé le culte de nos aïeux d'une inspiration anticipée?

Et maintenant, à qui portons-nous notre hommage sous ce bloc de pierre, au sein de ce môle secret et enfoncé? Ah! c'est ici qu'est invoqué le nom de Lubin; Lubin, le petit pâtre de Poitiers, le candide écolier du moine de Nouaillé, le cellerier et l'abbé du monastère de Brou, enfin, le bien-aimé pasteur de la cité et de la province chartraine, l'ardent promoteur de la discipline dans les Gaules, le thaumaturge illustre, le plus populaire des saints évêques de Chartres; Lubin, dont le chef reposa long-temps derrière l'autel principal de la basilique supérieure, à côté de la châsse du vêtement virginal; Lubin dont la tête, confiée dans les jours de guerres à l'abbaye de Saint-Laumer de Blois, vient de nous être rendue en partie par l'aimable pontife de ce siège récent, qui acquitte ainsi une dette de déférence et d'amour envers sa mère l'église de Chartres.

Mais n'avons-nous rien oublié? Oui certes, car il nous reste encore de grandes gloires à célébrer. Voyez ces deux chapelles dédiées aux deux derniers successeurs de Lubin honorés d'un

(1) Sulp. Sever. Dialog. II, 5.

culte public; je veux parler de saint Fulbert et de saint Yves. L'un qui fut l'architecte de cette Crypte, là-même où nous lui donnons aujourd'hui une place; serviteur illustre et hymnographe de Marie; lumière de son siècle; précepteur des évêques; protecteur de l'ordre monastique; grand admirateur surtout de l'ordre de Cluny, d'où son coup-d'œil prophétique avait vu partir le salut de l'Église et du monde; vengeur des affronts de la tribu sainte, humiliée par les grands du siècle : le premier, dit l'illustre annaliste de l'Église, Baronius, le premier qui ait mérité la couronne murale pour avoir livré l'assaut à la cité de Babylone, dont les princes avaient usurpé, par la violence tyrannique, les droits sacrés du sacerdoce (1). L'autre, qui étonna le monde, plus encore comme homme d'action que comme homme de savoir; esprit courageux à la fois et modéré; terrible lutteur et sage pacificateur; l'effroi et les délices des rois; fléau de la simonie; arbitre et juge en dernier ressort de la grande querelle des investitures. Tous deux également saints, également bons, également dignes d'être connus, étudiés, aimés de ceux à qui sont chères nos grandeurs nationales et nos illustrations ecclésiastiques, tous deux également dignes de servir de modèle à quiconque est mêlé aux luttes modernes de la société et de l'Église.

Je n'ai pas encore fini, et j'ai réservé le meilleur vin pour la fin du banquet. Ici enfin, sont les chapelles de Joseph, le chaste époux de Marie, et d'Anne, sa bienheureuse mère. Joseph, dont la place était assurément marquée dans le plus illustre des sanctuaires de sa virginale épouse : Joseph « dont il appartenait à l'église de Chartres d'inaugurer le culte dans le monde, attendu que la gloire de Joseph, c'est la gloire de Marie. » Ce n'est pas moi qui le dis ainsi, c'est le célèbre chancelier Gerson, le grand instituteur et propagateur de la dévotion à saint Joseph, écrivant aux chanoines de cette église de Chartres : *Voluit quod in ecclesia celeberrima et antiquissima vestra carnotensi aliqua solemnis commemoratio de predicto Joseph fieret, sciens quod laus Joseph, laus Mariæ est* (2). Et quant à la bienheureuse mère

(1) Fulberto igitur muralis jure corona debetur, qui hoc sæculo primus reperitur superasse muros Babylonicæ civitatis, cujus principes tyrannica violentia jura ecclesiastica occupassent. Baronius, Annales ecclesiast. ad ann. 1007. n. xi.

(2) Gersonii Opera (Antuerpiæ, 1716), t. iv, col. 731, *Epistola ad præcentorem Carnotensem*.

de Marie, écoutez ce récit. C'était presque au lendemain de l'incendie qui avait détruit ce temple. Un des cœurs qui avaient ressenti le plus vivement la douleur de l'Église de Chartres, avait été celui du brave Louis, comte de Blois. Il allait partir pour la croisade. A la nouvelle du désastre, il accourt dans cette ville; et ce n'est qu'après avoir versé une somme généreuse pour la reconstruction du temple de Marie, qu'il se dirige vers l'Orient. Mais parmi ces lointaines pérégrinations, la cathédrale de Chartres était toujours présente à son souvenir. Un jour, tandis qu'il priait devant le chef de sainte Anne, conservé à Constantinople, il lui vient en pensée d'acquérir une partie de ce précieux trésor. Moyennant une ample satisfaction donnée à la cupidité de ses possesseurs, son projet réussit. Ce fut son dernier tribut payé à cette église de Notre-Dame. L'infortuné prince meurt les armes à la main. La nouvelle de sa mort arriva en même temps que son envoi sacré à sa noble et pieuse épouse, la comtesse Catherine. Et peu de jours après, on lisait dans le nécrologe du Chapitre de Chartres ces paroles qui s'y trouvent encore : « Le 25 des calendes de mai de l'an 1205, mourut Louis, illustre comte de Blois, qui, entreprenant le voyage d'outre-mer pour le service de Dieu, nous donna 7 livres 1/2 d'or, et qui, ayant acquis à Constantinople le chef de sainte Anne, mère de la bienheureuse Vierge Marie, l'envoya à cette église avec une enveloppe précieuse. La comtesse Catherine, épouse du défunt comte (c'est toujours le nécrologe qui parle), en fit l'offrande de sa part. Et la présentation d'un si grand trésor, la réception de la tête de la mère dans la maison de la fille, fut l'occasion d'une grande joie pour le peuple : *Unde ex tanti presentatione thesauri, et susceptione materni capitis in domo filiar, facta est letitia magna in populo* (1). » Depuis cette époque, mes Frères, la mère de Marie partagea avec son auguste fille les hommages des fidèles Chartrains. Le comte Thibault fit faire à ses frais un vitrail représentant l'histoire de sainte Anne : une inscription mutilée y atteste encore la piété du donateur. Dans la grande verrière de la rosace septentrionale, donnée par saint Louis et toute parsemée des armes de France et de Castille, sainte Anne occupe la place d'honneur. Et dans ces derniers siècles, la mère de Louis XIV, Anne d'Autriche, enrichissait encore le chœur

(1) Vide Bollandist. ad diem xxvi Julii.

de cette Cathédrale d'un riche pavillon et d'un dôme magnifique destinés à couvrir la relique de sa sainte patronne. Or, mes Frères, ce sacré dépôt n'a pas été perdu. Depuis les jours de la révolution, il était déposé dans un des monastères de la cité, où, pour notre part, nous avions la dévotion d'aller le vénérer chaque année. Désormais, les pèlerins de la Vierge de Chartres pourront le vénérer de nouveau dans cette église, à l'exemple du pieux Olier qui reconnut avoir reçu ici des grâces toutes particulières, dues à l'invocation de la mère de Marie (1).

Donc, mes Frères, cet anniversaire six fois séculaire de la Dédicace de votre église aura véritablement été marqué par des grâces et des faveurs de toutes sortes, puisque des restitutions si désirables, des restaurations si multipliées s'accomplissent en ce jour.

Finissons. J'ai appris de saint Augustin à aimer et à étudier les mystérieuses coïncidences des nombres. J'ai donc cherché dans les Écritures si le nombre six centième y était consacré. Chose étonnante, ce n'est pas dans la vie d'un peuple, d'un empire, d'un monument que je l'ai trouvé consigné : c'est dans la vie d'un homme. Avant les jours de la loi écrite, alors que la transmission des faits et des dogmes divins se faisait de bouche en bouche, l'Écriture nous enseigne que Dieu donnait aux patriarches une existence très-prolongée, afin qu'ils pussent être ici-bas les organes vivants et séculaires de la tradition sacrée. Or, nous disent les livres saints, Noë venait d'entrer dans sa six centième année quand les eaux du grand abîme brisèrent leurs barrières, et les cataractes du ciel se rompirent : *Eratque sexcentorum annorum, quando diluvii aquæ inundaverunt super terram.... et rupti sunt omnes fontes abyssi magnæ et cataractæ cæli apertæ sunt* (2).

O vous, édifice sacré, qui avez vécu déjà plus des deux tiers d'une de ces existences patriarcales ; vous qui avez vu si souvent croître la malice des enfants des hommes, vous qui avez vu passer à vos pieds plus d'une race de géants révoltés contre le ciel ; est-ce que vous seriez destiné, en cette six centième année, à voir éclater un déluge de calamités plus grandes, un cataclysme plus effroyable que tous ceux dont vous avez été té-

(1) *Vie de M. Olier*, par M. FAILLON.

(2) Genes. vii, 6, 11.

moïn? Notre Évangile nous dit qu'au jour où Jésus-Christ célébraït la dédicace du temple, et se promenait solitaire sous le portique de Salomon, c'était l'hiver : *et hiems erat* (1). Oui, dit saint Augustin à la suite de plusieurs autres commentateurs, oui, c'était l'hiver ; car les juifs nourrissaient à cette heure là de biens noirs projets, de bien sombres pensées dans leurs âmes, et tout était bien froid autour du Christ : *et hiems erat* (2). Autour de nous aussi, il y a contre Jésus-Christ, contre son Eglise, contre son Vicaire, de bien sinistres complots. L'orage gronde, la tempête est terrible : et, cependant, bien des cœurs restent indifférents et froids : *et hiems erat*. Des empires croulants, des dynasties renversées, cette vieille basilique avait vu tout cela plus d'une fois, et elle n'en serait pas trop émue. Des papes assaillis par les factions, exilés par le caractère inquiet et mécontent des romains, cela ne serait pas nouveau pour elle : n'a-t-elle pas eu l'honneur de voir un pontife romain se réfugier à l'ombre de son sanctuaire ? Mais le mal érigé en bien, mais les ténèbres appelées lumière, mais la malice perfide et la séduction hypocrite de l'Antechrist faisant leur apparition sur la terre ; mais la persécution prenant le masque de la protection ; en un mot, tout ce qui s'accomplit à cette heure, n'est-ce pas un déluge de maux sans exemple qui va signaler cette six centième année : *Eratque sexcentorum annorum quando diluvii aquæ inundaverunt* ? Ce qui nous est réservé, mes Frères, je ne le sais, et je sens que l'on peut et que l'on doit tout craindre. Toutefois j'aime mieux croire que la Vierge Marie, du fond de ce sanctuaire où elle s'est montrée si souvent la patronne de notre monarchie, je ne veux pas dire la véritable Notre-Dame de France, ou même, comme parlait le moyen-âge, la Notre-Dame d'Occident (3), interviendra auprès de Dieu par une prière toute puissante. Et alors, au lieu de concevoir de trop tristes alarmes, me reportant au chapitre suivant de la Genèse, j'aime à y lire que dans la six cent-et-unième année, les eaux s'étant retirées peu à peu, la terre se raffermît entièrement : *sexcentesimo primo anno, imminutæ sunt aquæ... et exsiccata est*

(1) Joann. x, 22.

(2) S. Aug. Tract. in Joann. XLVIII, n. 3.

(3) Domina Carnotensis... Cujus nomen et pignora totius pene latini orbis veneratione coluntur. Guib. Novig. De vita sua. L. I, c. 15.

*facies terræ*, (1) et que la colombe ne tarda pas à revenir, apportant la branche d'olivier au patriarche sexcentenaire qui poursuivit encore une carrière de plus de trois siècles.

Ainsi soit-il.

(1) Genes. viii, 13.







